

Cote du document:	EB/91
Date:	29 novembre 2007
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Conseil d'administration

Procès-verbal de la quatre-vingt-onzième session

Conseil d'administration — Quatre-vingt-onzième session
Rome, 11-12 septembre 2007

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Les Administrateurs sont invités à contacter le correspondant indiqué ci-dessous pour toute question technique relative au présent document:

Paolo Ciocca

Secrétaire du FIDA

téléphone: +39 06 5459 2254

courriel: p.ciocca@ifad.org

Table des matières

Chapitre	Paragraphe	Page
I.	Introduction	1-2
II.	Ouverture de la session	3
III.	Décisions du Conseil d'administration	4-51
A.	Adoption de l'ordre du jour	4
B.	Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement	5-7
C.	Priorités stratégiques pour un programme de travail, un mécanisme de financement du développement des programmes et un budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008 axés sur les résultats	8-9
D.	Évaluation	10-11
E.	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)	12
F.	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	13
G.	Options stratégiques pour les programmes-pays	14-20
H.	Ressources disponibles pour engagement	21
I.	Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen	22-36
J.	Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen	37-40
K.	Activités prévues au titre des projets	41
L.	Questions financières	42-44
M.	Projet d'ordre du jour provisoire pour la trente et unième session du Conseil des gouverneurs	45
N.	Autres questions	46-51

Annexes	Page
I. Délégations à la quatre-vingt-onzième session du Conseil d'administration	15-27
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-onzième session	28-30
III. Ordre du jour	31-33

Procès-verbal de la quatre-vingt-onzième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La quatre-vingt-onzième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 11 et 12 septembre 2007. La liste des délégations présentes figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session

3. En sa qualité de président de la quatre-vingt-onzième session du Conseil d'administration, le Président du FIDA, M. Lennart Båge, ouvre les débats.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

4. Le Conseil d'administration examine l'ordre du jour provisoire (EB 2007/91/R.1) et adopte l'ordre du jour figurant dans le document EB 2007/91/R.1/Rev.1 reproduit à l'annexe III.

B. Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (point 3 de l'ordre du jour)

a) Point sur le Plan d'action

5. Après avoir entendu un exposé oral sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action, les Administrateurs se félicitent de l'alignement, la cohérence et la focalisation des activités du FIDA en référence aux objectifs de développement indiqués dans le Cadre stratégique 2007-2010. Les Administrateurs prennent acte des bons résultats de l'évaluation interne du nouveau modèle de document soumis pour l'approbation des projets. Cette évaluation met en évidence les avantages de ce nouveau modèle, lequel permet de faire des économies et de se concentrer sur les questions institutionnelles et de réputation, et elle souligne l'utilité de la mise en ligne de tous les rapports de préévaluation et dossiers clés sur le site web à accès restreint du FIDA, qui permet d'avoir accès aux informations opérationnelles et techniques importantes.

b) Cadre de mesure des résultats au FIDA

6. Comme convenu lors de sa session de décembre 2006, le Conseil d'administration examine le Cadre de mesure des résultats au FIDA (EB 2007/92/R.2). Les Administrateurs félicitent la direction pour le caractère réaliste et la simplicité de la démarche adoptée afin de définir les indicateurs de ce cadre. Des éclaircissements sont demandés concernant certains points précis et, à l'issue de débats approfondis, il est convenu d'approuver le Cadre de mesure des résultats tel que présenté. Concernant les deux indicateurs relatifs aux programmes de pays destinés à mesurer les résultats des stratégies de pays, il est décidé que:
 - a) s'agissant de l'indicateur mesurant l'impact des programmes sur l'accroissement des revenus, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'autonomisation des ruraux pauvres, les chiffres mentionnés dans les rapports du FIDA seront ventilés entre les différents éléments constitutifs de chaque composante;
 - b) s'agissant de l'indicateur évaluant dans quelle mesure les programmes de pays respectent les priorités définies par le FIDA pour améliorer l'efficacité de l'aide, en considération du ferme engagement du FIDA en faveur des partenariats et afin de répondre aux préoccupations exprimées concernant la pertinence de cet indicateur pour mesurer la réalisation des objectifs stratégiques du FIDA, cet indicateur sera revu en

fonction de la qualité et de la validité des informations fournies, dès leur réception; et c) un rapport sera soumis à la session de décembre 2007 du Conseil d'administration.

c) Stratégie du FIDA en matière d'innovation

7. Le Conseil d'administration examine la Stratégie du FIDA en matière d'innovation telle que formulée dans le document EB 2007/91/R.3 et modifiée dans le document EB 2007/91/C.R.P.1, (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/91/R.3/Rev.1). Les Administrateurs se félicitent de la qualité de ce document et du caractère participatif du processus de finalisation. Conscient de l'importance que revêt la recherche de solutions nouvelles et novatrices aux problèmes auxquels sont confrontés les ruraux pauvres, le Conseil d'administration approuve cette stratégie, qui a pour finalité l'intégration systématique et effective de l'innovation dans les procédures du FIDA. En réponse à une question relative au mécanisme de financement de l'innovation (MFI), des informations complémentaires sont apportées sur les mécanismes de financement de la stratégie. Il est précisé que, dans l'hypothèse de la création d'un instrument de financement spécial (par exemple un MFI), les procédures applicables seraient respectées, et que cette création serait soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

C. Priorités stratégiques pour un programme de travail, un mécanisme de financement du développement des programmes et un budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008 axés sur les résultats (point 4 de l'ordre du jour)

8. Les Administrateurs accueillent avec satisfaction le document sur les priorités stratégiques, le programme de travail, le Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) et le budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008 (EB 2007/91/R.4), et ils approuvent les priorités définies pour 2008. Un large consensus se dégage concernant le montant du programme de travail du Fonds pour 2008, à savoir 650 millions de USD, sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles, et concernant le montant des dépenses d'administration proposé. Les Administrateurs se félicitent de l'élimination des effets des fluctuations monétaires sur le ratio d'efficacité de référence ainsi que de la baisse de ce ratio, ramené à 16,3%. Le Conseil d'administration remercie le Comité d'audit d'avoir collaboré avec le Secrétariat pour améliorer la présentation du document, et se félicite notamment de la décision d'abolir le transfert théorique de 2,5% du programme de travail au MFDP. Des indications complémentaires sont fournies concernant l'élaboration du document final en vue de sa présentation au Comité d'audit en novembre et au Conseil d'administration à sa session de décembre. Les Administrateurs sont invités à adresser leurs commentaires et questions au Comité d'audit avant la réunion de novembre, afin de permettre un examen approfondi qui fera l'objet d'un rapport présenté en décembre au Conseil d'administration.
9. Le document fournit également au Conseil d'administration l'aperçu du programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour 2008, lequel reçoit un accueil favorable. La version définitive de ce document, examiné par le Comité de l'évaluation lors de sa quarante-huitième session, sera arrêtée en tenant compte des directives du Comité et du Conseil d'administration.

D. Évaluation (point 5 de l'ordre du jour)

a) Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-huitième session

10. Après examen, le Conseil d'administration approuve le rapport sur la quarante-huitième session du Comité de l'évaluation tenue le 7 septembre 2007, présenté au Conseil d'administration par Madame Siti Nugraha Mauludiah (Indonésie), récemment élue Présidente du Comité (EB 2007/91/R/5/Rev.1).

b) Évaluation à l'échelle de l'institution du programme pilote relatif à la présence sur le terrain

11. Le Conseil d'administration examine ensuite l'évaluation à l'échelle de l'institution du programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain et de l'accord conclusif (EB 2007/91/R.6) et félicite le Bureau de l'évaluation pour la qualité et l'utilité de ce document. Les Administrateurs souhaitant des éclaircissements concernant l'avenir de la présence du Fonds dans les pays, un document de séance est rédigé pour apporter les clarifications et précisions demandées (EB 2007/91/C.R.P.2). Sur la base des conclusions de l'évaluation, le Conseil d'administration approuve la poursuite des 15 initiatives de présence dans les pays – accompagnées de l'expérimentation, dans le cadre de ces 15 initiatives, de modèles différents, notamment le détachement de chargés de programme de pays (CPP) – et l'intégration de ces initiatives dans le fonctionnement administratif et budgétaire ordinaire du FIDA. De plus, il est convenu que la direction élaborera un plan d'activité en tenant particulièrement compte de l'initiative pilote "Unité d'action des Nations Unies" et des recommandations formulées par le Groupe de haut niveau mis en place par les Nations Unies concernant la réforme, ainsi que des considérations concernant les programmes, telles que le volume du portefeuille et la demande du pays. Ce plan, qui exposera, entre autres, les dispositions administratives, le montant estimatif total des coûts et des surcoûts ainsi que les données de référence et les résultats escomptés, sera présenté au Conseil d'administration lors de sa quatre-vingt-douzième session, en décembre 2007. En outre, à la lumière de ce plan d'activité, la direction pourra élaborer et soumettre à l'examen du Conseil des propositions concernant les initiatives de présence du Fonds dans les pays, y compris le détachement d'un nombre limité de CPP en 2008 et 2009. Le document présentant le programme de travail et budget pour 2008, qui sera également soumis au Conseil en décembre 2007, exposera l'ensemble des répercussions budgétaires de la présence du FIDA dans les pays. Par ailleurs, la direction du FIDA réalisera une autoévaluation de la présence dans les pays en 2010, et elle présentera au Conseil d'administration la politique relative à la présence dans les pays en 2011. Il est précisé que le détachement des deux CPP déjà en poste en Amérique latine ne fait pas partie des 15 initiatives mentionnées au paragraphe 7 du C.R.P.2. L'Administrateur pour le Cameroun demande que le procès-verbal de la session fasse état du souci de son pays de voir le document relatif à la présence du FIDA dans les pays, qui sera soumis au Conseil d'administration en décembre 2007, aller au-delà de l'accord énoncé au paragraphe 7 du C.R.P.2.

E. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (point 6 de l'ordre du jour)

12. Le Conseil d'administration examine ensuite le rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction, accompagné des commentaires du Bureau de l'évaluation (EB 2007/91/R.7). Les Administrateurs se félicitent du taux d'application des recommandations formulées dans les accords conclusifs ainsi que de la réduction du nombre moyen de recommandations par évaluation. Sur ce dernier point, et

compte tenu de l'attention croissante accordée aux recommandations stratégiques, il est convenu que le Bureau de l'évaluation poursuivra sur cette voie en établissant les causes profondes des problèmes détectés. Les Administrateurs saluent également la détermination de la direction à s'attaquer aux thèmes essentiels qui se dégagent des recommandations, à savoir la durabilité, l'innovation et le suivi-évaluation.

F. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 7 de l'ordre du jour)

13. Le Conseil d'administration examine le rapport d'étape relatif à la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (EB 2007/91/R.8) et approuve la proposition tendant à accorder à Sao Tomé-et-Principe un complément d'allègement de dette en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, sur décision du Conseil d'administration, abaissera la valeur de la dette de Sao Tomé-et-Principe à l'égard du FIDA par une réduction, jusqu'à concurrence de 100%, des obligations semestrielles au titre du service de la dette de ce pays (principal et commissions de service/intérêts), à mesure qu'elles deviennent exigibles, et jusqu'à concurrence du montant total révisé, en VAN, de 2,31 millions de DTS (soit 2,04 millions de DTS en VAN de 1999 et 268 000 DTS en VAN de 2005)."

G. Options stratégiques pour les programmes-pays (point 8 de l'ordre du jour)

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

i) Burkina Faso

14. Le Conseil d'administration se félicite que des consultations approfondies aient été menées pour préparer les options stratégiques pour le programme-pays (COSOP) du Burkina Faso, et notamment le développement des interactions avec les organisations paysannes et les autres organisations de la société civile. Des éclaircissements sont demandés concernant la portée générale et, pour certaines parties, le manque de précision du document. Cela s'explique essentiellement par le désir du gouvernement de garder une relative liberté de choix quant aux modalités exactes de mise en pratique de cette stratégie. En outre, le détail des solutions à adopter pour intervenir dans certains des nouveaux domaines que couvre la stratégie n'ont pas encore été identifiés, car leur définition précise demande une période d'expérimentation et d'apprentissage par la pratique. Par ailleurs, dans le passé, la supervision, le suivi et l'évaluation de l'impact des projets, ainsi que les modalités de gestion des savoirs, n'ont pas été à la hauteur des attentes; c'est la raison pour laquelle ces aspects feront l'objet d'une grande attention. Il est également noté que le COSOP prendra en considération les informations actualisées que contient la mise à jour de mai 2007 du plan d'action élaboré en application du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

ii) Cameroun

15. L'examen du COSOP du Cameroun suscite plusieurs observations. Certains Administrateurs proposent d'énoncer clairement un certain nombre de règles régissant la participation des intervenants du secteur rural. Il est également suggéré que tout soit mis en œuvre pour faire en sorte que le cadre réglementaire soit propice à la participation du secteur privé à l'économie rurale. Relevant le caractère ambitieux des critères de référence retenus dans le cadre de gestion des résultats, les Administrateurs demandent des informations complémentaires à propos des données de référence et des objectifs assortis d'échéances précises; ils

souhaitent aussi que davantage d'attention soit apportée à la manière de palier les difficultés en matière de microfinance. Enfin, le Conseil d'administration recommande de consulter la communauté des donateurs à propos de la conception du système national de suivi afin de se conformer à la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

iii) *Mauritanie*

16. Le Conseil d'administration examine le COSOP de la Mauritanie, qui couvre la période 2007-2012. L'Administrateur pour le Cameroun en fait l'éloge et se déclare en particulier très satisfait de l'importance accordée au renforcement des organisations paysannes et des organisations de ruraux pauvres. Le Représentant des États-Unis d'Amérique fait remarquer qu'il serait souhaitable que le cadre de résultats mentionne des objectifs à mi-parcours.

b) Afrique orientale et australe

i) *Kenya*

17. Dans l'ensemble, le COSOP du Kenya a suscité les éloges des membres du Conseil d'administration en raison de sa qualité et de sa teneur, ainsi que du processus de consultation mené au sein du pays durant la phase de préparation. Les Administrateurs pour le Royaume-Uni et les Pays-Bas expriment le souci que les relations avec les partenaires et le secteur privé se déroulent dans le cadre de la stratégie de revitalisation de l'agriculture. En outre, ils insistent sur la nécessité de veiller à ce que le projet relatif à la finance rurale que prépare le FIDA tire les enseignements du programme de renforcement du secteur financier, en particulier sur les terres arides et semi-arides du Kenya. Le Représentant des États-Unis fait l'éloge du cadre de résultats figurant dans le COSOP, lequel présente des indicateurs de référence et des objectifs précis. Les Administrateurs pour le Nigéria et l'Afrique du Sud soulignent qu'il est important d'assurer des synergies avec les initiatives régionales correspondantes, par exemple celles suscitées dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Prenant acte de ces observations, le chargé de programme de pays assure le Conseil d'administration que l'application du COSOP fera l'objet d'un suivi attentif avec les organismes concernés, en particulier au Kenya, et indique également que des contacts ont déjà été noués avec l'équipe responsable du programme de renforcement du secteur financier au Kenya afin d'échanger des idées concernant la collaboration à venir.

ii) *Rwanda*

18. Examinant le COSOP du Rwanda, le Conseil d'administration fait part de sa satisfaction concernant plusieurs éléments stratégiques. Les Administrateurs pour les Pays-Bas et le Royaume-Uni se félicitent de la synchronisation avec la révision de la stratégie de réduction de la pauvreté élaborée par le gouvernement, des correspondances entre les objectifs stratégiques du COSOP et le plan stratégique de transformation de l'agriculture (PSTA), de l'adoption d'un mode de financement sous forme de dons en application du cadre pour la soutenabilité de la dette, et de la détermination du FIDA à adopter une approche sectorielle pour le monde agricole. L'Administrateur pour le Cameroun se félicite de l'adoption d'une démarche modeste passant par la mise en œuvre d'interventions à petite échelle, des articulations avec le PSTA et de la volonté de renforcer les organisations paysannes. Le Représentant des États-Unis juge le cadre de résultats satisfaisant, mais il relève des possibilités d'amélioration dans la formulation des objectifs intermédiaires et des objectifs finaux. Le Représentant de la Belgique se demande comment articuler le troisième objectif stratégique, qui a trait à l'intégration sociale et économique, avec le premier et le deuxième qui concernent le développement des perspectives économiques et le renforcement des capacités. Les Administrateurs pour l'Afrique du Sud et le Nigéria, dans une déclaration couvrant l'ensemble de l'Afrique

subsaharienne, et spécialement la région centrale, plaident en faveur de référence plus marquée aux initiatives de développement régionales, en particulier le NEPAD.

iii) *République-Unie de Tanzanie*

19. Examinant le COSOP de la République-Unie de Tanzanie, le Conseil d'administration souligne la qualité de la présentation du document et le soin apporté à la formulation des objectifs stratégiques qui seront poursuivis au cours de la période d'exécution du COSOP et fait l'éloge des enseignements tirés et du cadre de résultats. Il est suggéré à l'équipe chargée du programme de pays de tout mettre en œuvre durant la phase d'exécution pour assurer une collaboration plus étroite avec les autres agences des Nations Unies, les partenaires du développement qui agissent dans le secteur agricole, les institutions internationales telles que la Coalition internationale pour l'accès à la terre et les initiatives régionales prises par le NEPAD afin de renforcer la productivité agricole. Le FIDA doit également continuer à plaider en faveur d'un accroissement de la participation des prestataires de services du secteur privé au programme sectoriel.

c) Amérique latine et Caraïbes

Panama

20. Le Conseil d'administration accueille avec satisfaction le COSOP du Panama, et note que celui-ci répond à tous les critères d'élaboration des nouveaux COSOP axés sur les résultats. De surcroît, la démarche adoptée est à la mesure des besoins du pays, et le COSOP définit des orientations encadrant la stratégie du FIDA au Panama pour les prochaines années. Les Administrateurs considèrent que la qualité du programme stratégique tient à la présence du FIDA dans le pays. L'Administrateur pour l'Espagne fait observer qu'on aurait pu souligner les avantages de la présence du FIDA dans le pays tout au long du document et pas seulement dans la partie traitant de la gestion du COSOP. Il a été également noté au cours des débats que le document aurait pu mentionner des exemples plus concrets de bonnes pratiques en matière de parité adoptées dans le passé. Il est également relevé que la partie consacrée à l'expérience du FIDA dans le pays aurait pu être rédigée en faisant une plus large place aux enseignements tirés et aux recommandations, au lieu de se contenter d'identifier les bons résultats, et qu'il aurait également fallu souligner les effets favorables de l'accord de libre échange avec les États-Unis.

H. Ressources disponibles pour engagement (point 9 de l'ordre du jour)

21. Examinant les ressources disponibles pour engagement (EB 2007/91/R.16 et additif), le Conseil d'administration note que le montant total des rentrées nettes pendant la période de juillet à août 2007, estimé à 316,5 millions de USD, auquel s'ajoute le montant du pouvoir d'engagement anticipé (PEA) déjà approuvé en avril, suffit à couvrir le coût des propositions présentées au Conseil à ce jour. Par conséquent, aucun recours supplémentaire au PEA n'est nécessaire.

I. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen (point 10 de l'ordre du jour)

22. Le Conseil d'administration examine les propositions de projets et programmes ci-après:

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

i) *Gabon: Projet de développement agricole et rural*

23. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/91/R.17 ainsi que son rectificatif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République gabonaise un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (3 800 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2025, ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt annuel de référence, tel que déterminé chaque année par le Fonds, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République gabonaise un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à cent quatre-vingt-dix mille droits de tirage spéciaux (190 000 DTS), qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) *Guinée: Projet d'appui aux communautés villageoises – phase II*

24. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/91/R.18/Rev.1 ainsi que son rectificatif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Guinée un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions six cent mille droits de tirage spéciaux (6 600 000 DTS); ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) *Guinée-Bissau: Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire*

25. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/91/R.19 ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Guinée-Bissau un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois millions cent mille droits de tirage spéciaux (3 100 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

b) Afrique orientale et australe

i) *Lesotho: Programme d'intermédiation financière rurale*

26. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/91/R.21 ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera au Royaume du Lesotho un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (2 850 000 DTS) venant à échéance le 15 juillet 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Lesotho un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (2 850 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Ouganda: Programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires*

27. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/91/R.22 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Ouganda un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 950 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} avril 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c) Asie et Pacifique

- i) *Bangladesh: Projet relatif au financement du développement des entreprises et de la création d'emplois*

28. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/91/R.23 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République populaire du Bangladesh un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt-trois millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (23 150 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} mai 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Maldives: Programme de diversification de la pêche et de l'agriculture*

29. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/91/R.24 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République des Maldives un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (2 350 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iii) *Pakistan: Programme de renforcement du microfinancement durable*

30. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/91/R.25 ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République islamique du Pakistan un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt-deux millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (22 850 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} juin 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) Amérique latine et Caraïbes

- i) *El Salvador: Projet de développement rural et de modernisation pour les régions Central et Paracentral*

31. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/91/R.26 ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE QUE: le Fonds fera à la République d'El Salvador un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (9 500 000 DTS) venant à échéance au plus tard à la date du dix-huitième anniversaire de l'entrée en vigueur du prêt, ou à l'échéance semestrielle la plus proche, mais pas plus tard que le 15 novembre 2029; ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Guatemala: Mémoire du Président – programme national de développement rural: régions centrale et orientale (prêt no 651-GT) – prorogation du délai de signature de l'accord de prêt*

32. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/91/R.27 et approuve la prorogation de six mois – jusqu'au 14 décembre 2007 – du délai de signature de l'accord de prêt en faveur du Programme national de développement rural: régions centrale et orientale.

- iii) *Nicaragua: Projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés*

33. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/91/R.28 ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Nicaragua un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (2 550 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} août 2047 ou avant cette date. Ce prêt, assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Nicaragua un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (2 550 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

e) Proche-Orient et Afrique du Nord

- i) *Arménie: Programme en faveur de l'accès des agriculteurs aux marchés*

34. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/91/R.30, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République d'Arménie un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (7 900 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} février 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en

substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République d'Arménie un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois cent trente mille droits de tirage spéciaux (330 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Maroc: Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la Province d'Errachidia*

35. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/91/R.31 ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera au Royaume du Maroc un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (11 950 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} septembre 2027 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à la moitié du taux d'intérêt de référence, tel que déterminé chaque année par le Fonds, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Maroc un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois cent vingt-cinq mille droits de tirage spéciaux (325 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iii) *Yémen: Projet relatif à l'élevage et à l'agriculture pluviale*

36. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/91/R.32 ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Yémen un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10 850 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

J. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen (point 11 de l'ordre du jour)

37. Le Conseil d'administration étudie les propositions de dons suivantes:

a) Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI

38. Le Conseil d'administration étudie les propositions de dons contenues dans le document EB 2007/91/R.33, et convient de soutenir quatre programmes de recherche et de formation agricoles qui seront exécutés par l'intermédiaire de centres bénéficiant de l'appui du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'innovations intégrées pour l'amélioration de la productivité, des filières commerciales et de la gestion des risques dans le domaine de la culture des légumineuses en Afrique orientale et australe, accordera un don ne dépassant pas un million quatre cent mille dollars des États-Unis (1 400 000 USD) à l'ICRISAT à

l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de mise en relation des pauvres avec les marchés mondiaux: développement au profit des pauvres des filières de biocarburants, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme pour le développement participatif, la diffusion et l'adoption des techniques de culture du niébé visant à réduire la pauvreté et à promouvoir des moyens d'existence durables en Afrique de l'Ouest, accordera un don ne dépassant pas un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) à l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration de l'accès des petits paysans aux semences de NERICA ("Nouveau riz pour l'Afrique") visant à atténuer la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) au Centre du Riz pour l'Afrique (ADRAO) à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

b) Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

39. Le Conseil d'administration étudie les informations contenues dans le document EB 2007/91/R.34, et convient de soutenir trois programmes de recherche et de formation agricoles qui seront exécutés par l'intermédiaire de centres ne bénéficiant pas de l'appui du GCRAI en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de développement 2008-2012 de l'AFRACA, accordera un don ne dépassant pas un million cent mille dollars des États-Unis (1 100 000 USD) à l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA) à l'appui d'un programme de cinq ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'extension des réseaux de fournisseurs d'intrants agricoles (EADN), accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international de développement des engrais (IFDC) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de développement de l'information sur les marchés visant à améliorer le suivi de la performance dans la finance rurale, accordera un don ne dépassant pas neuf cent quarante-huit mille dollars des États-Unis (948 000 USD) à Microfinance Information Exchange, Inc. (MIX) à l'appui d'un

programme de quatre ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

c) Don au titre du guichet-pays au Ministère des finances de la République de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour le Projet en faveur de la gouvernance locale et de la participation communautaire dans les provinces de culture du palmier à huile

40. Le Conseil d'administration examine les informations contenues dans le document EB 2007/91/R.35, et approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie un projet de cinq ans en faveur de la gouvernance locale et de la participation communautaire dans les provinces de culture du palmier à huile, accordera un don ne dépassant pas cinq cent mille dollars des États-Unis (500 000 USD) au Ministère des finances de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au conseil d'administration dans le présent rapport."

K. Activités prévues au titre des projets (point 12 de l'ordre du jour)

41. Le Conseil d'administration examine le document relatif aux activités prévues au titre des projets pour 2007-2008 (EB 2007/91/R.36) et prend note des informations concernant les projets et programmes dans la filière et des COSOP en cours de préparation qu'il est prévu de soumettre en 2007 et 2008.

L. Questions financières (point 13 de l'ordre du jour)

a) Rapports de situation

- i) *Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA*

42. Examinant l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2007/91/R.37), le Conseil note que le montant total des annonces de contributions, y compris les contributions complémentaires, s'élevait au 10 juillet 2007 à l'équivalent de 616,9 millions de USD, soit 86% de l'objectif fixé pour la reconstitution (720 millions de USD). Le Conseil d'administration est informé que depuis cette date, le Canada, le Japon, le Koweït, la Moldova, Oman, le Panama et la Suisse ont fait parvenir d'autres annonces, instruments de contributions et versements. Les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution à la septième reconstitution sont instamment invités à le faire rapidement et il est également demandé à ceux qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution respectifs ou versé leur contribution de le faire dans les meilleurs délais.

- ii) *Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2007*

43. Le Conseil d'administration examine le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2007 et note que le produit global s'est élevé à l'équivalent de 11,8 millions pour le deuxième trimestre, ce qui porte le produit net à l'équivalent de 36 millions de USD pour le premier semestre, le portefeuille affichant un taux de rendement annualisé de 3,1 % à la fin juin. Les Administrateurs sont informés qu'en dépit des turbulences qui ont récemment secoué les marchés financiers, et grâce à la politique prudente adoptée par le Fonds, le rendement du portefeuille de placements du FIDA a été plus élevé que les mois précédents, ce qui se traduit par un produit estimé à l'équivalent de

76,1 millions de USD depuis le début de l'année 2007, soit un rendement de 3,24 % à la fin d'août 2007.

b) Rapport du Comité d'audit

44. Le Président du Comité d'audit présente le rapport de la quatre-vingt-dix-septième réunion du Comité (EB 2007/91/R.39), au cours de laquelle celui-ci a notamment examiné les questions liées à la rationalisation de la présentation du programme de travail et budget du FIDA et étudié la proposition de cadre de budget d'investissement.

M. Projet d'ordre du jour provisoire pour la trente et unième session du Conseil des gouverneurs (point 14 de l'ordre du jour)

45. Le Conseil d'administration examine le projet d'ordre du jour provisoire pour la trente et unième session du Conseil des gouverneurs (EB 2007/91/R.40), qui se tiendra les 13 et 14 février 2008.

N. Questions diverses (point 15 de l'ordre du jour)

a) Demande d'admission en qualité de membre non originaire

46. Le Conseil d'administration examine la demande d'admission en qualité de membre non originaire du Fonds présentée par les Bahamas (EB 2007/91/R.41) et recommande qu'elle soit soumise à l'approbation du Conseil des gouverneurs à sa trente et unième session.

b) Rapport sur la pauvreté rurale

47. Le document EB 2007/91/R.42 communique au Conseil d'administration des informations relatives au rapport sur la pauvreté rurale dont la publication est prévue en 2009. Il s'agit d'analyser les problèmes auxquels les ruraux pauvres sont aujourd'hui confrontés et d'étudier de quelle manière ils y font face. Les Administrateurs sont informés qu'une note de synthèse plus détaillée leur sera présentée à la quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration, en décembre 2007.

c) Collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA pour les activités ayant trait à l'administration et au traitement des opérations

48. Comme convenu lors de sa session d'avril 2007, le Conseil d'administration examine le rapport conjoint relatif à la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le FIDA pour les activités ayant trait à l'administration et au traitement des opérations (EB 2007/91/R.43). Les Administrateurs se félicitent des efforts déployés par la direction pour renforcer la collaboration entre les trois agences qui ont leur siège à Rome dans un souci de rationalisation et d'économie. Il est convenu que le Conseil sera tenu régulièrement informé des activités de collaboration en cours et proposées entre les trois agences, et que les résultats des travaux de repérage aujourd'hui en voie d'achèvement seront présentés au Conseil d'administration dès que cette opération sera terminée. Compte tenu des répercussions sur les dépenses de personnel, l'Administrateur pour l'Italie demande instamment que l'on veille à ce que la Commission de la fonction publique internationale applique des méthodes transparentes pour établir les barèmes de rémunération afin de faciliter les décisions à cet égard.

d) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

49. Sont élus par le Conseil d'administration pour représenter le Conseil des gouverneurs du Fonds au Comité des pensions du FIDA, Monsieur Agustin

Zimmerman, d'Argentine, en qualité de membre, Madame Siti Nugraha Mauludiah, d'Indonésie, en qualité de premier membre suppléant et Monsieur Arne B. Hønningstad, de Norvège, en qualité de second membre suppléant.

e) Procès-verbal de la quatre-vingt-onzième session du Conseil d'administration

50. Le Conseil d'administration approuve les amendements au procès-verbal de la quatre-vingt-dixième session tels qu'ils figurent dans le document EB 2007/91/R.45, et, par l'adoption du procès-verbal révisé, approuve leur diffusion sur le site web public du FIDA.

f) Amendement de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil d'administration

51. Le Conseil d'administration examine l'amendement de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil d'administration (EB 2007/91/R.45) tel que proposé par la délégation allemande. Il est convenu que cette question sera soumise à l'attention des coordonnateurs et amis pour un examen plus approfondi.

Document: EB 2007/91/INF.8/Rev.1
Distribution: Restricted
Original: Arabic/English
French/Spanish



Enabling poor rural people
to overcome poverty

المنذوبون في الدورة الحادية والتسعين
للمجلس التنفيذي

**Delegations at the
Ninety-first session of the
Executive Board**

**Délégations à la quatre-vingt-onzième
session du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el
91° período de sesiones de la
Junta Ejecutiva**

Executive Board — Ninety-first Session
Rome, 11–12 September 2007

ALGERIA

Mohamed Larbi GHANEM
Chef de division de l'organisation de
la planification et des programmes
Ministère des finances
Alger

Habiba DJERIR TALEB
Secrétaire diplomatique
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ARGENTINA

María del Carmen SQUEFF
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

BELGIUM

Hugo VERBIST
Conseiller
Représentant permanent suppléant
du Royaume de Belgique auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Benvindo BELLUCO
General Coordinator for Policies
with Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget
and Management
Brasilia, D.F.

BRAZIL (cont'd)

Felipe HADDOCK LOBO GOULART
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

CANADA

James MELANSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Kent VACHON
Counsellor (Development)
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

CHINA

YANG Shaolin
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

CHINA (cont'd)

WU Jinkang
Director
IFI Division IV
International Department
Ministry of Finance
Beijing

WANG Ling
Project Officer
IFI Division IV
International Department
Ministry of Finance
Beijing

WU Wen Zhi
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHEN Jian
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Kristian HØJERSHOLT
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Henrik JEPSEN
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

EGYPT

Abdel Aziz MOHAMED HOSNEY
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FINLAND

Riikka LAATU
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

Marc TROUYET
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

GERMANY

Hans-Heinrich WREDE
Ambassador of the Federal
Republic of Germany
to IFAD
Rome

Heike KUHN
First Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

GREECE

Nike Ekaterini KOUTRAKOU
First Counsellor
Director
Emergency, Humanitarian
and Food Aid Division
Ministry of Foreign Affairs
Athens

Emmanuel MANOUSSAKIS
Minister Plenipotentiary
for Agricultural Affairs
Alternate Permanent Representative
of the Hellenic Republic to IFAD
Rome

GUATEMALA

Francisco BONIFAZ RODRÍGUEZ
Embajador de la República
de Guatemala ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

INDIA

Rajiv DOGRA
Ambassador of the Republic of India
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Ramalingam PARASURAM
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Djafar HUSEIN
Deputy Chief of Mission
Embassy of the Republic
of Indonesia
Rome

Siti Nugraha MAULUDIAH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia to IFAD
Rome

Hartyo HARKOMOYO
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia to IFAD
Rome

ITALY

Augusto ZODDA
Expert auprès du
Département du Trésor
Ministère de l'économie
et des finances
Rome

JAPAN

Noriteru FUKUSHIMA
Minister
Embassy of Japan
Rome

Chishiro MATSUMOTO
Second Secretary
Economic Section
Embassy of Japan
Rome

KUWAIT

Lamya AHMED AL-SAQQAF
Permanent Representative of the
State of Kuwait to the United
Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Tariq KEZEMI
Consultant
Embassy of the State of Kuwait
(Office of the Permanent Representative)
Rome

MALI

Modibo Mahamane TOURÉ
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Mali
auprès du FIDA
Rome

MEXICO

Diego Alonso SIMANCAS GUTIERREZ
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

NETHERLANDS

A. M. Agnes VAN ARDENNE
Ambassador of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NETHERLANDS (cont'd)

Theo VAN BANNING
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Marjorie MEIS
Policy Adviser
Coordination and Institutional
Affairs Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Marjolein GEUSEBROEK
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Arne B. HØNNINGSTAD
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

PAKISTAN

Muhammad ZIA-UR REHMAN
Secretary
Ministry of Food, Agriculture
and Livestock
Islamabad

Aamir Ashraf KHAWAJA
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Ilamuddin MALIK
Personal Assistant to
the Agricultural Counsellor
Embassy of the Islamic Republic
of Pakistan
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

SAUDI ARABIA

Bandar Bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SOUTH AFRICA

Njabulo NDULI
Deputy Director-General
Agricultural Production
and Resource Management
Ministry of Agriculture
and Land Affairs
Pretoria

SPAIN

Jorge CABRERA ESPINÓS
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Ann UUSTALU
Minister
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD
Rome

SWITZERLAND

Christine E. GRIEDER
Directeur
Section des Institutions
financières internationales
Direction du développement
et de la coopération
Département fédéral des
affaires étrangères
Berne

UNITED ARAB EMIRATES

Walid Murad Darwish ALRAISI
First Secretary
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Liza MORRIS
Deputy Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Andrew VELTHAUS
Desk Officer
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Luis Arias BELLORÍN
Vicepresidente de Cooperación y
Financiamiento Internacional
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Achirana Altuve QUINTERO
Segunda Secretaria
Embajada de la República
Bolivariana de Venezuela
Roma

YEMEN

Abdulrahman Mohammed BAMATRAF
Ambassador of the Republic of Yemen
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

مراقب

**OBSERVER
OBERVATEUR
OBSERVADOR**

PANAMA

Horacio J. MALTEZ
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Panamá
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-onzième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2007/91/R.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2007/91/R.1/Add.1		Calendrier de travail
EB 2007/91/R.2	3 b)	Cadre de mesure des résultats au FIDA
EB 2007/91/R.3 + C.R.P.1	3 c)	Stratégie du FIDA en matière d'innovation
EB 2007/91/R.4	4	Priorités stratégiques pour un programme de travail, un mécanisme de financement du développement des programmes et un budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008 axés sur les résultats
EB 2007/91/R.5/Rev.1	5 a)	Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-huitième session
EB 2007/91/R.6 + C.R.P.2/Rev.1	5 b)	Évaluation à l'échelle de l'institution du programme pilote relatif à la présence sur le terrain
EB 2007/91/R.7 + Add.1 ¹	6	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)
EB 2007/91/R.8	7	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
EB 2007/91/R.9	8 a) i)	Burkina Faso: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/91/R.10	8 a) ii)	Cameroun: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/91/R.11	8 a) iii)	Mauritanie: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/91/R.12	8 b) i)	Kenya: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/91/R.13/Rev.1	8 b) ii)	Rwanda: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/91/R.14	8 b) iii)	République-Unie de Tanzanie: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/91/R.15	8 c)	Panama: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/91/R.16 + Add.1	9	Ressources disponibles pour engagement
EB 2007/91/R.17 + Corr.1	10 a) i)	Gabon: Projet de développement agricole et rural
EB 2007/91/R.18/Rev.1 + Corr.1	10 a) ii)	Guinée: Projet d'appui aux communautés villageoises – Phase II
EB 2007/91/R.19 + Add.1 + Supp.1	10 a) iii)	Guinée Bissau: Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire
EB 2007/91/R.20	10 b) i)	Angola: Projet en faveur des petites exploitations agricoles axées sur la commercialisation
EB 2007/91/R.21 + Add.1 + Supp.1	10 b) ii)	Lesotho: Programme d'intermédiation financière rurale
EB 2007/91/R.22	10 b) iii)	Ouganda: Programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires
EB 2007/91/R.23	10 c) i)	Bangladesh: Projet relatif au financement du développement des entreprises et de la création d'emplois
EB 2007/91/R.24	10 c) ii)	Maldives: Programme de diversification de la pêche et de l'agriculture
EB 2007/91/R.25 + Add.1 + Supp.1	10 c) iii)	Pakistan: Programme de renforcement du microfinancement durable

¹ En anglais seulement.

EB 2007/91/R.26 + Add.1 + Supp.1	10 d) i)	El Salvador: Projet de développement rural et de modernisation pour les régions Central et Paracentral
EB 2007/91/R.27	10 d) ii)	Guatemala: Mémoire du Président: Programme national de développement rural: régions centrale et orientale (Prêt n°651-GT)
EB 2007/91/R.28 + Add.1 + Supp.1	10 d) iii)	Nicaragua: Projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés
EB 2007/91/R.29	10 d) iv)	Pérou: Projet de renforcement des actifs, des marchés et des politiques de développement rural des hauts-plateaux du Nord (Sierra Norte)
EB 2007/91/R.30 + Add.1 + Supp.1	10 e) i)	Arménie: Programme en faveur de l'accès des agriculteurs aux marchés
EB 2007/91/R.31 + Add.1 + Supp.1	10 e) ii)	Maroc: Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Errachidia
EB 2007/91/R.32 + Add.1 + Supp.1	10 e) iii)	Yémen: Projet relatif à l'élevage et à l'agriculture pluviale
EB 2007/91/R.33	11 a)	Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2007/91/R.34	11 b)	Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2007/91/R.35	11 c)	Don au titre du guichet-pays au Ministère des finances de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour le projet en faveur de la gouvernance locale et de la participation communautaire dans les provinces de culture du palmier à huile
EB 2007/91/R.36	12	Activités prévues au titre des projets
EB 2007/91/R.37	13 a) i)	Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2007/91/R.38	13 a) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2007
EB 2007/91/R.39	13 b)	Rapport du Comité d'audit
EB 2007/91/R.40	14	Projet d'ordre du jour provisoire de la trente et unième session du Conseil des gouverneurs
EB 2007/91/R.41	15 a)	Demande d'admission en qualité de membre non originaire
EB 2007/91/R.42	15 b)	Rapport sur la pauvreté rurale
EB 2007/91/R.43	15 c)	Collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA pour les activités ayant trait à l'administration et au traitement des opérations
EB 2007/91/R.44	15 d)	Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
EB 2007/91/R.45	15 e)	Procès-verbal de la quatre-vingt-dixième session du Conseil d'administration
EB 2007/91/R.46	15 f)	Amendement de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil d'administration
EB 2007/91/INF.1		Arrangements pour la quatre-vingt-onzième session du Conseil d'administration
EB 2007/91/INF.2		République populaire du Bangladesh Mise en œuvre du premier cycle du projet de gestion communautaire des ressources dans le Sunamganj financé au titre du Mécanisme flexible de financement
EB 2007/91/INF.3		République du Malawi Mise en œuvre du premier cycle du programme d'appui aux activités de subsistance des ruraux financé au titre du mécanisme flexible de financement
EB 2007/91/INF.4		Accord de coopération entre le FIDA et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
EB 2007/91/INF.5		Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service

EB 2007/91/INF.6	Liste des documents pour la quatre-vingt-onzième session du Conseil d'administration
EB 2007/91/INF.7	Modalités et conditions des prêts du FIDA: taux d'intérêt à appliquer en 2008 aux prêts accordés aux conditions ordinaires et intermédiaires
EB 2007/91/INF.8	Liste des participants à la quatre-vingt-onzième session du Conseil d'administration
EB 2007/91/INF.9	Discours de clôture du Président du Fonds international de développement agricole, M. Lennart Båge, à la quatre-vingt-onzième session du Conseil d'administration

Cote du document:	<u>EB 2007/91/R.1/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>11 septembre 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement
 - a) Point sur le Plan d'action
 - b) Cadre de mesure des résultats au FIDA
 - c) Stratégie du FIDA en matière d'innovation
4. Priorités stratégiques pour un programme de travail, un mécanisme de financement du développement des programmes et un budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008 axés sur les résultats
5. Évaluation
 - a) Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-huitième session
 - b) Évaluation à l'échelle de l'institution du programme pilote relatif à la présence sur le terrain
6. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)
7. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
8. COSOP (Options stratégiques pour les programmes-pays)
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Burkina Faso
 - ii) Cameroun
 - iii) Mauritanie
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Kenya
 - ii) Rwanda
 - iii) République-Unie de Tanzanie
 - c) Amérique latine et Caraïbes
Panama
9. Ressources disponibles pour engagement
10. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Gabon: Projet de développement agricole et rural
 - ii) Guinée: Projet d'appui aux communautés villageoises – phase II
 - iii) Guinée-Bissau: Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Lesotho: Programme d'intermédiation financière rurale
 - ii) Ouganda: programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires

- c) Asie et Pacifique
 - i) Bangladesh: Projet relatif au financement du développement des entreprises et de la création d'emplois
 - ii) Maldives: Programme de diversification de la pêche et de l'agriculture
 - iii) Pakistan: Programme de renforcement du microfinancement durable
 - d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) El Salvador: Projet de développement rural et de modernisation pour les régions Central et Paracentral
 - ii) Guatemala: Mémoire du Président – programme national de développement rural: régions centrale et orientale (prêt n°. 651-GT) – report de la date limite pour la signature de l'accord de prêt
 - iii) Nicaragua: Projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés
 - e) Proche-Orient et Afrique du Nord
 - i) Arménie: Programme en faveur de l'accès des agriculteurs aux marchés
 - ii) Maroc: Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la Province d'Errachidia
 - iii) Yémen: Projet relatif à l'élevage et à l'agriculture pluviale
11. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen
- a) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Don au titre du guichet-pays au Ministère des finances de la République de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour le Projet en faveur de la gouvernance locale et de la participation communautaire dans les provinces de culture du palmier à huile.
12. Activités prévues au titre des projets
13. Questions financières
- a) Rapports de situation
 - i) Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2007
 - b) Rapport du Comité d'audit
14. Projet d'ordre du jour provisoire pour la trente et unième session du Conseil des gouverneurs
15. Autres questions
- a) Demande d'admission en qualité de membre non originaire
 - b) Rapport sur la pauvreté rurale
 - c) Collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA pour les activités ayant trait à l'administration et au traitement des opérations
 - d) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
 - e) Procès-verbal de la quatre-vingt-dixième session du Conseil d'administration
 - f) Amendement de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil d'administration